



# POLE SPORTIF

Bernard BROUSSET  
Tél : 06.27.50.07.44  
**COMMISSION SENIORS**

District de la Loire  
Tél : 04.77.92.28.75

**PV N°33 DU SAMEDI 19/04/2025**

Réunion du lundi 14 avril 2025

Président : BOUGUERRA Momo - 06 79 86 22 79

Membre : CHEUCLE Christian - 06 23 01 02 81

## NOTE AUX CLUBS

- Les clubs doivent impérativement correspondre avec la Commission Seniors à l'adresse suivante : [seniors-loire@loire.fff.fr](mailto:seniors-loire@loire.fff.fr)

- Le tirage des 1/4 et 1/2 finales de la Coupe de la Loire et de la Coupe Valeyre/Léger se déroulera le mardi 22 avril à 19h, dans les locaux de la société « Souchon Boissons », 1 Zac. Montrambert, à La Ricamarie. Tous les clubs qualifiés sont cordialement invités.

## NOTE AUX CLUBS COUPE VALEYRE/LEGER

Les 8<sup>ème</sup> de finale de la coupe Valeyre/Léger prévus le week-end des 29 et 30 mars, sont annulés et reportés au lundi 21 avril. De ce fait, les 1/4 de finale sont reportés au jeudi 1<sup>er</sup> mai. Tous les clubs qualifiés sont priés d'en prendre bonne note.

## COURRIERS RECUS

Abh : demande d'avancer la rencontre en D5 Poule D du 13 avril ; déclare forfait en D5 Poule D du 13 avril : transmis aux Règlements.

Haut Pilat : accord pour avancer la rencontre de D5 Poule D du 13 avril.

St Paul en Jarez : demande d'avancer la rencontre de D5 Poule E du 27 avril : en attente de l'accord du club adverse.

St Chamond Feu Vert : accord pour avancer la rencontre de D5 Poule E du 27 avril.

Astrée : demande d'avancer la rencontre de D4 Poule C du 27 avril : en attente de l'accord du club adverse.

Sud Forez Luriecquois : accord pour avancer la rencontre de D4 Poule C du 27 avril.

Périgneux St Maurice : déclare forfait en D5 Poule D pour le 13 avril : transmis aux Règlements.

Veauche : déclare forfait en D4 Poule D pour le 13 avril : transmis aux Règlements.

L'Horme : déclare forfait général en D1 : transmis aux Règlements.

La Fouillouse : déclare forfait en D4 Poule E pour le 13 avril : transmis aux Règlements.

Roanne Parc : déclare forfait en D2 Poule B pour le 12 avril : transmis aux Règlements.

Usson en Forez : déclare forfait en D5 Poule D pour le 13 avril : transmis aux Règlements.

St Chamond Le Creux : déclare forfait en D4 Poule F pour le 13 avril : transmis aux Règlements.

## RAPPEL AUX CLUBS

- Plusieurs clubs sont équipés de complexe sportif avec des terrains en herbe et synthétique : il est demandé à toutes les équipes se déplaçant sur ces complexes de se munir de chaussures adéquates pour la pratique du football sur les deux surfaces de jeu concernées (herbe et synthétique).

**Les clubs de D1** sont priés de prendre bonne note du **forfait général de L'Horme**.

**Les clubs de D4 Poule E** sont priés de prendre bonne note du **forfait général de La Fouillouse 2, suite à trois forfaits simples**.